

**INFOS BRÈVES**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 mars dernier. Au cours de cette réunion il a été essentiellement évoqué les questions concernant les travaux.

Tout d'abord un avenant afférant au dossier d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite permettant le remplacement des portes d'accès à la Mairie et à la salle Léo Lagrange.

Ensuite ont été présentés les dossiers de remplacement du système de chauffage de la salle Léo Lagrange et des travaux de confortation et de réfection de toiture de l'immeuble sis 13, Rue de Briastre (salle de répétition de l'Harmonie).

Un autre gros dossier a été étudié : la restructuration du Foyer Rural avec extension, mise aux normes sécurité électrique, incendie, accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le projet établi a été présenté et accepté par l'Assemblée.

La décision de solliciter des subventions auprès des services de l'État, de la Région et du Département a été prise.

Dans ce cadre, si les financements sollicités sont accordés, les travaux seront entrepris au cours du 2^{ème} semestre de 2018, leur durée serait d'une dizaine de mois.

Les travaux de la Rue du Huit Mai ont repris en début de ce mois. L'interruption que vous avez pu constater est due au retard d'intervention des services d'ENEDIS (EDF) et France Télécom. Courant mai les services du Département achèveront ce chantier par la réfection de la voirie (rabotage et tapis d'enrobés). Je vous remercie pour votre compréhension et vous demande encore un peu de patience.

La réglementation nous interdit depuis le début de cette année l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Nous faisons appel à votre esprit citoyen et à votre solidarité pour nous aider au désherbage le long des propriétés privées. Il était un temps pas si lointain où ce nettoyage se faisait.

LA VIE DU VILLAGE

Samedi 08 avril 2017 aura lieu le Paris-Roubaix Challenge, course cycliste amateurs – passage prévu vers 7h45.

Le dimanche 09 courant la 115^{ème} édition de Paris-Roubaix professionnel empruntera les rues et chemins de notre village. Il est demandé à chacun de respecter les mesures de sécurité qui s'appliquent pour de tels événements. Présence à la Chapelle des associations « Aglaé au fil du Temps » et « Les Z'Amis de Viesly ».

Le lundi 17 avril en coordination avec l'Association des Z'Amis de Viesly, la Municipalité organise la 3^{ème} étape du Tour du Caudrésis-Catésis Cycliste, épreuve réservée aux catégories minimales et cadets (filles et garçons).

Les départ et arrivée de cette épreuve sont prévus Place Charles De Gaulle.

Les coureurs emprunteront l'itinéraire suivant :

Place Charles De Gaulle, Rue de la Mairie, Rue de Prayelle vers Béthencourt, retour par le Chemin de Fontaine au Tertre (RD 184), Rue du Huit Mai 45, Rue de Briastre, Rue André Havret, Rue de l'Église.

Un espace de convivialité sera organisé par l'Association des Z'Amis de Viesly, Place Charles De Gaulle.

Élections - Rappel

Les scrutins des Présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril (1^{er} tour) et 07 mai (2nd tour) de 8 h 00 à 19 h 00

Les scrutins des Législatives se dérouleront les dimanches 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2nd tour) de 8 h 00 à 18 h 00

Pour pouvoir voter, il est impératif de se munir d'une pièce d'identité (voir détail ci-après) et de votre nouvelle carte d'électeur(trice) distribuée prochainement (carte nationale d'identité, passeport, carte d'identité d'Elu avec photographie, carte d'identité de Parlementaire avec photographie, carte vitale avec photographie, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, carte de famille nombreuse avec photographie, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, livret de circulation délivré par le Préfet-récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire).

Vote par procuration : Si vous voulez voter par procuration, vous devez vous déplacer dans les services de gendarmerie et remplir un document spécifique, muni(e) d'un justificatif d'identité (carte d'identité-permis de conduire ou passeport). Le mandataire devra être inscrit sur la liste électorale de la Commune.

Autres manifestations d'avril à juin 2017

- Dimanche 30 avril : traditionnel repas des Aînés

- Lundi 1^{er} mai

dès 9 h 00 : vente de muguet, organisée par l'association « Les Z'Amis de Viesly »

à 11 h 30 : défilé avec départ de la Mairie puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi de la remise des diplômes aux Médailleurs du travail puis vin d'honneur Salle Léo Lagrange

- Challenge Marcel Cathelain organisé par l'Union Sportive Viesly

- Lundi 08 mai à 11 h 00 : défilé avec départ de la Mairie puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi du vin d'honneur Salle Léo Lagrange

- Samedi 13 mai au Foyer Rural : Festival des Oxilys

- Dimanche 14 mai : Parcours du Cœur à la Médiathèque

- Samedi 20 mai à 19 h 30 au Foyer Rural – Repas dansant organisé par l'Association K-DANCE – réservations auprès de Monsieur Rodriguez au 07.82.64.20.87

- Dimanche 21 mai : Brocante organisée par les Z'Amis de Viesly

- Dimanche 28 mai : Course Paris-Roubaix Espoirs à partir de 13 H 00

- Dimanche 04 et Lundi 05 juin au Stade Municipal – 34^{ème} Euro tournoi et Challenge Georges Delsart

Très cordialement

Le Maire